

A Lille, le 18 mars 2016

Monsieur le Recteur,

Nous avons appris hier que le collège Carnot (Lille) n'offrirait plus d'enseignement de l'allemand en langue vivante 1 en sixième à la rentrée prochaine. La justification apportée à cette suppression est qu'aucune des écoles primaires du secteur ne propose actuellement d'initiation à l'allemand. Certes. Il reste que l'école Michelet (sise rue Fabricy à Lille), a mis en place cette année un programme d'initiation à l'allemand, réalisé dans le cadre d'un Atelier Pédagogique Complémentaire qui rassemble 13 enfants de CM2. D'ores et déjà, nous avons fait savoir à Mme Lamouret, Principale du collège Carnot, par un courrier daté du 14 mars, que 8 élèves de l'école Michelet au moins faisaient le vœu de poursuivre cet apprentissage en sixième dans le seul collège public de proximité qui le proposait encore, à savoir précisément le collège Carnot. Ces élèves ont d'ailleurs été accueillis le 12 mars dans ce collège par Mme Le Gohébel, professeure d'allemand, en charge notamment de la LV1 en sixième.

L'annonce de cette suppression nous paraît injustifiée et constitue une erreur d'appréciation lourde de conséquences. Elle est injustifiée tout d'abord du point de vue des effectifs requis pour maintenir l'apprentissage d'une LV1 allemand dans un collège public de centre-ville d'une grande métropole euro-régionale. Nous vous rappelons à cet égard que les effectifs de sixième dans cette langue au collège Carnot avaient fortement décliné ces dernières années (sans doute à la suite de la fermeture de la classe bilingue à la rentrée 2011, du départ à la retraite de l'enseignant titulaire et de son remplacement par des professeurs stagiaires durant plusieurs années – sans la continuité donc qu'exige une politique claire de soutien à ce type d'enseignement). Cette année, Mme Le Gohébel, qui a été nommée sur un poste fixe au collège Carnot depuis la rentrée dernière, a 13 élèves germanistes dans la classe de sixième. Il n'est pas difficile d'imaginer que les 8 élèves issus de l'école Michelet seront facilement complétés par d'autres élèves issus d'écoles environnantes à la rentrée prochaine pour l'enseignement de l'allemand en LV1. L'effectif actuel devrait donc au minimum être maintenu voire renforcé à la rentrée prochaine.

A tout le moins, en faire le pari relève d'un engagement clair en faveur d'une langue déjà fort malmenée dans notre académie (et au-delà !) et qui mérite assurément d'être soutenue dans le cadre d'une carte des langues raisonnée et articulée à une ambition politique forte pour notre euro-région et sa métropole.

Car, ne nous y trompons pas : la suppression de l'allemand LV1 en sixième au collège Carnot met en danger à moyen terme les engagements nationaux, régionaux et académiques en faveur de la coopération franco-allemande, telle qu'elle est pourtant mise en avant sur le site du Ministère de l'Education Nationale ([http://www.education.gouv.fr/cid4105/la-cooperation-franco-allemande.html#Plan\\_d'action\\_pour\\_la\\_langue\\_du\\_partenaire](http://www.education.gouv.fr/cid4105/la-cooperation-franco-allemande.html#Plan_d'action_pour_la_langue_du_partenaire)). On y trouve en effet un engagement déterminé de l'Etat en vue de doter les académies des moyens de cette coopération. Les documents disponibles sur le site du Ministère prévoient notamment :

- « - le maintien de l'enseignement de l'allemand sur la totalité du territoire des académies ;
- l'augmentation de 20 % en cinq ans des effectifs d'élèves apprenant l'allemand à l'école primaire ;
- l'augmentation de 50 % en cinq ans du nombre de classes de sixième bi-langues anglais/allemand ;
- la poursuite de l'enseignement de l'allemand au collège partout où il est assuré à l'école. »

Il semble dommageable à tous égards, y compris pour la confiance dans nos institutions, que les décisions académiques soient en si flagrant décalage avec les annonces faites sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale. La fragilisation sans précédent de l'enseignement de l'allemand LV1 dans notre académie, et ce malgré les efforts remarquables de nos professeurs (que ce soit au niveau des écoles qui proposent une initiation – comme c'est le cas à l'école Michelet - ou au niveau des collèges où ils s'évertuent, sans qu'on leur en donne toujours les moyens, à rendre attractive la langue qu'ils enseignent) met gravement en péril la « construction d'un espace européen de l'éducation et de la formation » mis en avant sur ce site dans le cadre de l'agenda 2020 de la coopération franco-allemande. Cet agenda est lui-même adossé à des traités de coopération (en particulier dans le domaine de l'éducation et de la formation) qui, en toute rigueur, devraient être dénoncés puisque la France a manifestement choisi de ne plus en honorer certaines dispositions dans certains de ses territoires...

Cette fragilisation met en péril en particulier les sections ABIBAC qui forment l'un des débouchés possibles, au niveau du lycée, pour les élèves ayant bénéficié d'un apprentissage de l'allemand en LV1 depuis la sixième (certains de ces élèves étant par ailleurs, dans notre région, et à Lille en particulier, issus de familles dont l'un des membres au moins est germanophone). Il ne s'agit pas seulement de défendre quelques privilèges. Il s'agit de maintenir une exigence forte dans l'apprentissage de la langue vivante de l'un de nos voisins et partenaires constituant le pilier de l'espace européen d'aujourd'hui. L'ancien Premier Ministre, actuel Ministre des Affaires étrangères, M. Jean-Marc Ayrault, le rappelait lui-même dans un courrier adressé à la Ministre de l'Éducation Nationale en avril 2015 (<http://www.letelegramme.fr/bretagne/education/enseignement-de-l-allemand-ayrault-fait-part-de-son-inquietude-22-04-2015-10604261.php#closePopUp>). Cette exigence mérite d'être relayée par des actes, et par le courage politique des acteurs institutionnels qui ne doivent pas se contenter de faire de la gestion des ressources humaines à courte vue dans le domaine crucial de l'éducation, mais devraient avoir en perspective l'intérêt du développement stratégique de nos formations, à l'échelle académique, locale et euro-régionale.

Enfin, au moment où la « réforme du collège » s'apprête à entrer en vigueur, nous estimons que les annonces qui ont été faites concernant le maintien des classes européennes et bilangues dans la capitale au détriment de la *sogenannte* « province » française, sont désastreuses. Couplées à l'annonce récente de la suppression de la LV1 allemand dans le collège public de centre-ville de Lille, ces annonces renforcent évidemment le sentiment d'inégalité (territoriale) alors même que ladite réforme s'affiche partout sous la bannière de l'Égalité.

Pour toutes les raisons exposées ci-dessus, **nous estimons qu'il est de votre responsabilité d'intervenir en prenant la décision du maintien de l'allemand comme langue vivante 1 en sixième au collège Carnot** (le retour des classes bilangues, pourtant valorisées sur le site du Ministère de l'Education Nationale, n'étant, hélas !, plus à l'ordre du jour dans notre système éducatif présent et à venir).

Nous sollicitons dans les plus brefs délais un rendez-vous pour en parler de vive voix avec vous.

Cordialement,

Collectif de parents d'élèves pour le maintien de la LV1 Allemand au collège Carnot

*Post-scriptum*

Ce courrier a d'ores et déjà reçu le soutien des **associations de parents de l'école Michelet (Lille)**, d'**associations de parents d'élèves du collège Carnot et du lycée Faidherbe**, de l'Association de Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France (ADEAF).

**Une copie en a été transmise à la Mairie de Lille, à la présidence du Conseil Régional, du Conseil général (à travers son Président et sa Vice-présidente en charge des questions d'éducation) ainsi qu'à Mme la Consule d'Allemagne à Lille.**

Notre action s'inscrit dans la dynamique de la **pétition contre la suppression programmée de l'enseignement de l'allemand en France** (qui a déjà recueilli plus de 47 000 signatures à ce jour) : <http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=rcADEAF>.